



## Déclaration liminaire CSA du 11 mars

Ce CSA se tient quelques jours après le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Cette journée a été indéniablement une réussite ce qui est important dans le contexte international où les idées d'extrême droite se développent dans beaucoup de pays, les droits des femmes étant systématiquement la cible de cette idéologie.

De même, la CGT Éduc'action se félicite de la future mise en place du programme Évars, programme enrichi par de nombreuses propositions émanant des organisations syndicales lors du CSE du 29 janvier : on peut, en effet, se féliciter d'un programme qui promeut l'égalité et participe ainsi à l'éradication des violences de genre et à la construction d'une société égalitaire. Néanmoins, pour être efficace, l'ÉVARS nécessite des moyens dédiés. La CGT Éduc'action prend acte des annonces de la ministre sur la mise en place d'actions de formation à destination de l'ensemble des personnels et le soutien sans faille de l'administration à leur égard et saura, le cas échéant, rappeler ses engagements. C'est d'autant plus important que des collectifs de parents réactionnaires montent au créneau, certains collectifs ont même annoncé avoir présenté un recours devant le Conseil d'état pour tenter de faire annuler le programme. D'autres appelaient à retirer leurs enfants pour la journée d'hier et à agir de toutes les manières que ce soient « pour mettre fin à l'Évars ».

Un mot sur le Pass Culture. Les équipes n'ont guère apprécié l'annonce brutale, le 30 janvier, du gel du budget alloué à la part collective du Pass Culture. Les équipes ont été totalement prises au dépourvu et mises devant le fait accompli. Sur la forme, cette brutalité de l'annonce, avec une absence d'informations officielles, s'apparente davantage à du mépris pour les professionnel.les que nous sommes qu'à du respect pour le travail entrepris par les équipes, afin d'offrir aux élèves une ouverture culturelle et artistique qu'ils ou elles n'ont pas forcément dans leur vie personnelle. Un courrier

intersyndical a été envoyé quelques jours après ces annonces mais nous n'avons pas reçu de réponse de la part du ministère.

Ainsi l'inquiétude demeure importante sur le devenir de cette part collective alors que l'accès à la culture n'est pas homogène sur le territoire. La CGT Éduc'action insiste sur la nécessité d'un budget suffisant pour le financement intégral pour tou-tes les élèves d'une activité pédagogique et culturelle en lien avec les partenaires extérieurs, afin de favoriser l'ouverture d'esprit nécessaire à la réussite des élèves et les ouvrir au monde.

Concernant les personnels de l'Éducation et l'ensemble des agent.es de la Fonction publique, la question salariale reste au cœur des préoccupations des agent.es, tout comme leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. C'est dans ce contexte que les organisations syndicales ont rencontré Laurent Marcangeli, nouveau ministre de la FP lors du Conseil Commun du 11 février et le moins que l'on puisse dire c'est que les perspectives ne sont pas celles qu'on aurait souhaitées : on peut véritablement parler d'austérité salariale avec notamment la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, le non-versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'achat pour la deuxième année consécutive avec en prime la diminution de 10 % de la rémunération versée au titre du congé maladie ordinaire. Cette diminution de 10% passe mal chez les collègues qui y voient une attaque supplémentaire sur les agents de la Fonction publique. Beaucoup de métiers, dans la FP, et les métiers de l'Éducation en tout premier lieu, souffrent d'un manque d'attractivité et ce n'est pas avec ce genre de mesures que la Fonction publique va susciter des vocations.

Début février, suite à l'agression au couteau d'un lycéen de Bagneux (Hauts-de-Seine) Elisabeth Borne a annoncé la mise en place de fouilles aléatoires sur les élèves par les forces de l'ordre à partir du printemps. Ces fouilles feront suite à une décision conjointe de la préfecture, du parquet et des services de l'Éducation... Il faudrait en finir avec ce réflexe pour les ministres de faire une loi à chaque fait divers. Pour la CGT Éduc'action les problèmes de violences à l'École ne vont pas se résoudre par le « tout sécuritaire » mais bien par un renforcement des équipes éducatives.

Un mot sur l'établissement Notre-Dame de Bétharram : Cette institution, réputée pour ses conditions « strictes » d'accueil des jeunes, fait l'objet d'une information judiciaire. Durant ces décennies, des violences exercées à l'encontre des élèves ont été dénoncées, mais, comme bien souvent dans l'enseignement catholique, l'omerta prévaut ; la parole des victimes, dans pareils cas, doit être prise au sérieux tout comme les témoignages d'ex-

enseignant.es. Se pose la question des responsabilités et surtout du manque de contrôle de ces établissements.

C'est une évidence, les contrôles doivent être renforcés et les Organisations Syndicales, qui ont une certaine expertise, doivent avoir les moyens d'alerter si besoin. De tels scandales ne doivent plus avoir lieu et au lieu d'avoir recours aux slogans prônant le retour à l'autorité, le ministère doit plutôt mettre en place une politique efficace de protection de l'enfance. Au-delà de ces contrôles, la CGT Éduc'action continue d'exiger la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat et la fonctionnarisation des personnels.

Autre point : nous avons des remontées des collègues de Paris dans le 1<sup>er</sup> degré qui s'inquiètent sur les nombreuses suppressions de postes et leur impact sur les bonnes conditions d'exercice et le service public rendu dans ce département. 110 postes d'enseignant.es 1er degré à la rentrée 2025, qui viennent s'ajouter aux 280 postes déjà supprimés ces deux dernières années. On peut parler de saignée que le ministère justifie par une baisse démographique alors que cette baisse démographique pourrait justement être une opportunité d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement.

A cela s'ajoute la décision de mettre fin au régime dérogatoire de décharge pour la direction d'école. Si ces décharges sont peut-être supérieures à la moyenne, ce n'est pas non plus scandaleux au regard de la complexité des missions qui incombent aux directeurs et directrices d'école dans une ville-académie-département telle que Paris. Pourquoi faudrait-il toujours niveler par le bas ? C'est pourquoi la CGT Éduc'action soutient la mobilisation d'aujourd'hui jour du CDEN, une semaine après celle de la semaine dernière.

Les concertations sur la réforme des retraites se poursuivent. La CGT Éduc'action s'est montrée très dubitative sur cette concertation que nous pensions très piègeuse. Il était question de discuter sur des améliorations de la précédente réforme des retraites, pourtant, très rapidement, la petite musique qui se fait, désormais, entendre nous inquiète fortement quand, à longueur de plateaux TV, des économistes ou éditorialistes libéraux viennent prêcher ce qui leur paraît comme le bon sens absolu : ne surtout pas abroger la réforme et rester sur un départ à 64 ans voire même plus, pourquoi pas.....nous expliquant de manière insidieuse que travailler jusqu'à 67 ans nous permettrait de revenir à l'équilibre. Le fameux « il n'y a pas d'alternative » repart de plus belle alors que la CGT n'a eu de cesse de démontrer que des financements sont possibles et la CGT a des propositions pour cela. C'est avant tout une question de choix politiques.

Enfin, nous avons interpellé Madame la Ministre lors du CSA du 18 décembre sur la sanction envers deux collègues de Saint-Étienne, représentant CGT de leur établissement. Nous avons également sollicité le conseiller social. Nous n'avons, pour l'heure, toujours pas de réponse.

Nous aimerions réellement discuter avec le ministère sur cette sanction que nous jugeons injuste à l'encontre de 2 enseignants qui n'ont fait que jouer leur rôle de représentant du personnel, si tant est que les CA sont des lieux de débat et non pas uniquement des chambres d'enregistrement.